



<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Cours magistraux et séances d'exercices.                  Travail sur poste de travail du traducteur professionnel en présentiel ; travail préparatoire en non présentiel, via la plateforme <i>Moodle</i> (le cas échéant).                  Le recours à un logiciel de TA (traduction automatique) est rigoureusement interdit dans tout exercice ou épreuve de traduction, sauf – le cas échéant – dans le cadre spécifique d'un exercice de post-édition proposé par l'enseignant à des fins pédagogiques.  <i>Sauf consigne explicite contraire, le recours à un logiciel de traduction automatique ou l'utilisation des intelligences artificielles (IA) génératives est STRICTEMENT interdit, que ce soit dans le cadre des exercices pratiques ou de l'évaluation. En tout état de cause, les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique et aux consignes de l'exercice ou évaluation.</i>                  La présence aux séances de travail en présentiel est obligatoire. En vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, l'absence répétée et injustifiée d'un-e étudiant-e au cours pourra être sanctionnée, les titulaires du cours pouvant proposer au jury de s'opposer à l'inscription aux sessions de janvier ou de septembre d'un-e étudiant-e qui n'aurait pas assisté à au moins 80 % des cours.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Le cours « Ateliers de traduction spécialisée » est une initiation à la traduction du russe en français de textes spécialisés en droit, économie et sciences et techniques.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Traduction spécialisée - <b>Questions de droit</b> : après une introduction contrastive français-russe sur les domaines du droit et le droit des contrats, traduction du russe en français de contrats des types les plus fréquemment rencontrés dans la pratique des traducteurs (vente, bail, assurance, etc.).</li> <li>2. Traduction spécialisée - <b>Question d'économie</b> : traduction du russe en français de textes économiques d'ordre général, correspondance commerciale.</li> <li>3. Traduction spécialisée - <b>Questions techniques &amp; scientifiques</b> : étude contrastive de la langue des sciences et des techniques en russe et en français ; traduction du russe en français de textes de vulgarisation de nature technique ou scientifique en lien avec l'actualité technoscientifique.</li> </ol>
<p>Bibliographie</p>	<p>Chacun des trois ateliers de traduction spécialisée s'appuie sur des références théoriques propres fournies par chaque titulaire.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>LSTI</p>

